

ANNEXE V
(*article 16*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE DU
RÈGLEMENT R.V.Q. 706

CHAPITRE I

AJOUT D'UN GARDE-CORPS À LA FOSSE À DÉCHETS

1. Le projet consiste à ajouter un garde-corps en béton d'un mètre de hauteur au sommet des parois sud et ouest de la fosse à déchets, soit sur une longueur d'environ 140 mètres afin de sécuriser les interventions du personnel dans cette zone. Le garde-corps doit être en mesure de résister à l'impact d'un contact du grappin à déchets. La demande en immobilisations pour ce projet, inscrite à la fiche 44102, a été acceptée au programme triennal d'immobilisations 2004.

CHAPITRE II

RÉFECTION DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES CHEMINÉES

2. Le projet consiste à procéder à la réfection du revêtement extérieur des quatre cheminées de l'incinérateur dans le but d'en préserver la durée de vie. Le revêtement extérieur des cheminées a été taché de rouille lors de la mise en service initiale à cause d'un défaut de conception. Une compensation a été obtenue de l'entrepreneur fautif. Bien que l'entretien des cheminées ait été transféré à l'exploitant de l'incinérateur en 1997, les dommages dus au défaut d'origine ne lui sont pas imputables. La demande en immobilisations pour ce projet, inscrite à la fiche 44103, a été acceptée au programme triennal d'immobilisations 2004.

CHAPITRE III

PROJET DE SÉCRÉGATION DES CENDRES VOLANTES, PHASE II

3. Le projet consiste à récupérer les cendres volantes de chaudières et d'électro-filtres pour qu'elles soient décontaminées avant leur élimination. La phase II comprend la destruction d'une trémie de stockage de 90 mètres cubes et les équipements pour la récupération des résidus secs et humides lors du nettoyage d'une ligne d'incinération. La demande en immobilisations pour ce projet, inscrite à la fiche 44104, a été acceptée au programme triennal d'immobilisations 2004.

CHAPITRE IV

AJOUT D'ÉQUIPEMENTS D'INSONORISATION

4. Le projet consiste à ajouter des volets acoustiques sur les prises d'air des ventilateurs de la toiture de la salle des épurateurs et du mur nord du quai de réception des camions à ordures. Après les interventions sur les cheminées et sur les événements des chaudières, il s'agit des deux dernières mesures principales identifiées lors de l'étude acoustique réalisée en 201. La demande en immobilisations pour ce projet, inscrite à la fiche 44105, a été acceptée au programme triennal d'immobilisations 2004.

CHAPITRE V

PROTECTION STRUCTURALE POUR CHUTE DE CONTENEUR

5. Le projet consiste à ajouter des éléments de structure pour empêcher les conteneurs à roulage de tomber dans la fosse à déchets lors d'un déchargement de leur contenu et d'un bris du câble de retenue. La demande en immobilisations pour ce projet, inscrite à la fiche 44112, a été acceptée au programme triennal d'immobilisations 2004.

CHAPITRE VI

AIRE DE LAVAGE DES CAMIONS À ORDURES

6. Le projet consiste à ajouter, au quai de déchargement de l'incinérateur, une aire de lavage des bennes des camions à ordures de la ville dans le but d'éviter la propagation d'odeurs à l'extérieur. En effet, les bennes sont présentement lavées à l'extérieur à l'arrière de l'incinérateur et les résidus stagnants au sol occasionnent des odeurs indésirables malgré les nettoyages fréquents. La demande en immobilisations pour ce projet, inscrite à la fiche 44113, a été acceptée au programme triennal d'immobilisations 2004.

TOTAL : 1 712 358,15 \$